



# Territoire(s)

Revue scientifique en ligne spécialisée en développement territorial et en aménagement du territoire • Online journal specializing in regional development and land use

## Consignes aux auteurs

Les articles soumis ne dépasseront pas dix pages de texte (soit 25000c max), hors illustrations.

Tous les articles soumis comprendront - dans la mesure du possible - les éléments suivants :

- Titre
- Sous titre (s'il y a lieu)
- Noms et prénoms des auteurs, suivis de leur affiliation institutionnelle
- Adresses institutionnelles
- Résumé (600 c. espaces compris)
- Les illustrations seront légendées
- Mots-clés (de trois à huit)

## Notes de bas de page

Les notes dites "de bas de page" sont à éviter. Leur nombre sera de huit au maximum. Pour les insérer, utilisez la fonction Insertion/Note de bas de page de votre traitement de texte. Si une note de bas de page comporte des éléments bibliographiques, références de logiciel ou de site Internet, suivre les règles indiquées plus loin.

## Références bibliographiques

Les **références bibliographiques** feront l'objet d'un appel dans le texte :

De récents résultats [Brown et Carter, 1985] et [Green *et al.*, 1986] indiquent que...

Elles seront regroupées par ordre alphabétique en fin de manuscrit. Elles seront présentées en minuscules selon la norme internationale ISO 690 (ISO, 1987). La liste des références bibliographiques citées dans le texte est présentée en fin d'article. Les références sont classées par ordre alphabétique du premier auteur et par ordre chronologique pour un auteur donné. L'auteur unique précède l'auteur accompagné d'un co-auteur ; suivent, dans l'ordre chronologique, les références de cet auteur accompagné de ses coauteurs.

Les titres des périodiques sont abrégés selon la norme ISO 833 (ISO, 1974). Ceux qui ne comportent qu'un seul mot ne s'abrègent pas.

Pour les monographies, les éléments suivants sont essentiels : auteur, année, titre, édition (si différente de 1 e), lieu de publication, éditeur.

Les comptes rendus de conférences sont traités comme des monographies ; de plus, ils mentionneront si possible le lieu, la date de la réunion et le(s) éditeur(s) scientifique(s).

Les citations d'articles " sous presse " ou " acceptés " peuvent être incluses dans la liste, mais non les

documents “ en préparation ”, “ soumis ” ou “ communication personnelle ” qui, à la rigueur, pourront être cités dans le texte.

Exemples :

ANONYME (1998). Guide des auteurs. *Biotechnol. Agron. Soc. Environ.* 1998 **2** (2), 151-153  
DONNAY J.P. (1997). *Consignes de rédaction des TFE*. Site du département de Géomatique de l'Université de Liège (<http://www.geo.ulg.ac.be>), consultation le 09 mars 1999.  
GARSOU M., TROUSSON M. (1998). *Ecrire pour être lu*. Ministère de la Communauté française de Belgique.  
IMPRIMERIE NATIONALE (1990). *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale* 3e éd.  
ISO (1974). *Documentation - Liste internationale d'abréviations de mots dans les titres de périodiques. Norme internationale ISO 833-1974 (F)*. Genève : Organisation internationale de Normalisation.  
ISO (1987) *Documentation - Références bibliographiques - Contenu, forme et structure*. ISO 690 : 1987 (F). Genève : Organisation internationale de Normalisation.  
SHUWER P. (1994). *Traité pratique d'édition*. Editions du cercle de la librairie.

**Illustrations** (graphiques, planches, photographies, tableaux, etc.)

Les **fichiers sources des illustrations** doivent être transmis dans un dossier indépendamment du texte de l'article, dans leur format et leur taille d'origine (format TIFF, jpeg , png, ai ...), en évitant les fichiers compressés.

La **définition minimale** des images est la suivante : 800 pixels pour le plus grand côté et une **résolution** de 150 dpi.

Courbes, histogrammes et graphiques seront traités de préférence avec Adobe Illustrator. Le recours à Microsoft Excel se résumera aux graphiques avec données chiffrées et aux tableaux.

Si vous fournissez des fichiers Adobe Illustrator avec des polices ou des symboles particuliers, veuillez impérativement vectoriser ces éléments.

L'intitulé des illustrations sera précédé de la mention numérotée Carte, Fig. (figure) ou Tab. (tableau). Ces intitulés seront, dans la mesure du possible, annoncé dans le texte lui-même. Les **noms des fichiers** des illustrations seront explicites (fig1.gif, fig2a.jpg, figA.ai...) et renverront aux titres des illustrations mentionnés dans le texte.

Dans un souci d'anonymat des textes mis en évaluation, le nom des auteurs ne doit pas figurer dans l'illustration.

L'auteur se sera assuré que les images utilisées sont **libres de droit** ou qu'il en possède les droits.

### ***Pour soumettre un article***

Bernadette Vauchel  
Téléphone: +32 (0)4 366 58 87

Adresse de courriel : [b.vauchel@ulg.ac.be](mailto:b.vauchel@ulg.ac.be)